

gouvernement spéculé sur la crédulité du peuple, sans grand succès; je suis chagrin de le dire, durant toute cette période, il a leurré notre population et, aujourd'hui, il ne rougit pas d'avoir manqué à ses promesses, à ses engagements solennels.

Je me rappelle la réponse du premier ministre à l'honorable M. Foster qui lui énumérait toutes les promesses dont le ministre avait fait fi: Nous sommes au pouvoir et vous êtes dans l'opposition; que voulez-vous? A l'heure qu'il est, pourtant, le gouvernement redoute le verdict du peuple de ce pays; il a peur surtout de connaître l'opinion des électeurs sur cette importante question. L'heure sonnera, cependant, où le peuple parlera par son vote, et j'espère que le gouvernement ne commencera jamais la construction de la section de l'est, car, à mon avis, si jamais on réalisait ce projet, on commettrait une erreur fatale, on ferait subir une perte énorme, non seulement au peuple du Canada, mais encore au Grand Tronc lui-même.

M. McCREARY: Où l'honorable député a-t-il lu ou appris qu'on avait expédié de Duluth 1,300,000 boisseaux de maïs?

M. BENNETT: Non pas de Duluth mais de Fort-William. Je vais communiquer à mon honorable ami le rapport de la Chambre de commerce de Buffalo, qui contient ce renseignement.

M. FITZPATRICK: Dans quelle partie du compte rendu de l'assemblée des actionnaires du Grand-Tronc-Pacifique l'honorable député trouve-t-il que la ligne de l'est jusqu'à Moncton ne sera pas construite? J'ai ce document entre les mains, et je puis trouver le paragraphe en question.

M. BENNETT: Ce compte rendu dit:

Dans le mémoire officiel, je lis que les 500 milles—

M. FITZPATRICK: Qui a prononcé le discours dont vous lisez des extraits?

M. BENNETT: Je cite une partie de la lettre de M. Allen:

Dans le mémoire officiel, je lis que la construction des 500 milles de Québec à North-Bay est probablement prématurée.

Evidemment, le document remis à M. Allen, directeur du Grand Tronc, laissait entendre qu'on ne construirait pas cette ligne pour le présent du moins.

M. FITZPATRICK: M. Allen n'assistait pas à cette assemblée.

M. BENNETT: Son fils y assistait, si je ne me trompe.

M. FITZPATRICK: J'ai ses paroles sous les yeux; l'honorable député veut-il les lire.

M. BENNETT (lisant):

Dans le rapport officiel, je lis que la construction des 500 milles de Québec à North-Bay est probablement prématurée—

Je me demande ce que ces derniers mots peuvent bien signifier. Il s'agit probablement de la section de Québec à Winnipeg. Les mots "probablement prématurée" sont en caractères italiques ici.

—et que la ligne de North-Bay à Québec, qui aura une longueur de 1,000 milles, ne passera pas à travers le pays.

M. FITZPATRICK: On attribue cette assertion au directeur qui a démissionné.

M. BENNETT: Oui, mais il cite les termes exacts du document remis par les directeurs aux actionnaires du Grand Tronc. Si je ne me trompe, M. Allen était alors membre du bureau de direction.

M. FITZPATRICK: Passez-moi donc ce document.

M. BENNETT: Avec plaisir.

M. McCARTHY: L'honorable député (M. Bennett) a dit que le Grand Tronc dépensait énormément d'argent à North-Bay. Est-il bien certain de ce qu'il avance? Je me trouvais à cet endroit, dimanche dernier, et j'ai constaté qu'on faisait de grands travaux d'améliorations dans le sens indiqué par l'honorable député, mais je comprends que c'est le Pacifique Canadien qui fait exécuter ces ouvrages. Que mes renseignements soient vrais ou faux, il est facile de s'en assurer. Je crois, cependant, que c'est le chemin de fer Canadien du Pacifique qui fait seul exécuter ces travaux, vu que North-Bay sert de station terminus au Grand Tronc.

M. BENNETT: Je n'ai pas visité North-Bay depuis près d'un an, mais j'ai souvent entendu dire par des personnes qui s'étaient rendues à cet endroit, qu'on y faisait de grandes améliorations, pour le compte du Grand Tronc, ai-je supposé. Il est certain que cette compagnie y a fait exécuter des travaux qui démontrent qu'elle a l'intention de transporter une immense quantité de grains par cette ligne jusqu'à Portland, tout comme par le passé.

M. R. L. BORDEN: On a critiqué plus ou moins le rapport dont on vient de parler; les ministres et les autres membres de la droite ont voulu nier son authenticité. Un député a été jusqu'à dire que cet écrit était faux; il a prétendu qu'il n'y avait aucune raison de supposer qu'un journaliste assistait à cette assemblée. Il accusa, en somme, les membres de la gauche d'avoir produit comme étant authentique un document qui n'avait pas cette qualité. Dans ces circonstances, je crois pouvoir demander aux ministres de la Couronne qui sont présents et à celui d'entre eux qui dirige la Chambre, ce soir, de me dire si la droite maintient ce qu'elle a avancé, ou si elle considère que ce compte rendu de ce qui s'est passé à l'assemblée en question, est fidèle. S'il en était autrement, je devrais avoir un rapport d'une source autorisée que je ferais paraître dans les "Débats," afin de dissiper tous les doutes.